

Congo Brazzaville, la longue marche de la microfinance

Jean-Valère Ngoubangoyi, journaliste.
ngoubava@yahoo.fr

AU CONGO, les caisses d'épargne et de crédit naissent comme des champignons et meurent au même rythme. Ces filières informelles qui profitent de la faillite du système bancaire ont encore du mal à assurer aux épargnants congolais des lendemains meilleurs.

NOMBRE D'OBSERVATEURS congolais affirment, à tort ou à raison, que la microfinance n'est pas dans la culture congolaise. Le 1^{er} juin dernier à Brazzaville, les participants à l'Assemblée générale extraordinaire de l'Association professionnelle des établissements de microfinance (APMF) ont fermement recommandé la fermeture, par le gouvernement congolais, des structures illégales. Il s'agissait de faire en sorte que l'activité de la microfinance ne soit exercée que sous l'autorité monétaire conformément aux exigences de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) et la Communauté bancaire de l'Afrique centrale (Cobac).

Effectivement, la faillite du système bancaire congolais a donné naissance, entre 1999 et 2002, à une explosion des filières informelles d'épargne et de crédit. Et de nombreux Congolais, appauvris par les guerres successives que le pays a connues, se préoccupent beaucoup de la relance de leurs activités agricoles, commerciales et autres détruites pendant ces conflits. Ils savent qu'il est inutile de se tourner vers les rares banques qui d'ailleurs traversent une crise financière aiguë depuis plus d'une décennie. Celles-ci sont incapables d'octroyer les petits crédits adaptés

à ce genre d'activités non structurées. Alors que ce sont ces initiatives qui font fonctionner le pays. Beaucoup de Congolais ont donc recours aux petits crédits informels qui poussent comme des champignons.

C'est à coup de grande publicité, très médiatisée et agressive, que les petits établissements de microfinance attirent une masse importante de clients. Beaucoup viennent des banques classiques de Brazzaville. En 2001, par exemple, la société Salu Humberto Brada (SHB) avait attiré un monde fou simplement parce qu'elle octroyait 30 % d'intérêt après 45 jours de dépôt (alors que les banques classiques, elles, octroient des taux d'intérêt qui varient entre 5 et 12 %). Mais SHB, qui fonctionnait avec des règles contraaires à celles qui régissent la Cobac, n'a duré que le temps d'un feu de paille. Elle a fini par fermer ses portes sous la pression du ministère des Finances du Congo avec le soutien de la direction de la Banque des États de l'Afrique centrale (BDEAC) en ruinant plus de 25 000 sociétaires. On l'a soupçonnée de recycler de l'argent sale en provenance de diamants de la guerre d'Angola et de République démocratique du Congo, pays voisins du Congo Brazzaville dont ses promoteurs étaient justement originaires.

Amateurisme et professionnalisme.

C'est dans cet univers de « banques de pauvres » qu'opèrent les Mobikisi (les sauveurs). Ce sont des prestataires ambulants. Ils collectent chaque jour auprès des vendeurs des marchés urbains des sommes modiques allant de 300 à 500 FCFA (moins de 1 euro). L'épargnant retire le bénéfice à la fin du mois avec un petit intérêt. « On va vers l'épargnant cahier à la main. Le plus souvent tous ne donnent pas la totalité de la somme. Ils font des avances pour compléter après. Dans tout ça il y a la confiance et ça marche », se félicite un de ces banquiers itinérants qui préfère garder l'anonymat.

Un autre genre d'épargne, le Kitemo (ristourne) se développe également ces derniers temps. Cet ancien système de tontine plaît désormais même à ceux qui autrefois s'en méfiaient, du temps où les salaires et les pensions de retraites étaient versés sans problèmes. Aujourd'hui on voit dans les administrations des groupes de 5 à 10 fonctionnaires se former. « Quand les salaires passent, chacun verse 5 000 à 10 000 FCFA. Si on ne fait pas ça, comment vivre avec la famille, jusqu'à la fin du mois ? Nos salaires réduits à 27 % du temps du président Lissouba, n'ont jamais été rétablis. C'est devenu une bourse d'étudiant. La ristourne nous aide à faire face à de nombreux problèmes », explique Julienne responsable d'une mutuelle d'épargne d'un groupe d'enseignants. Cette activité lui a permis de lancer un commerce de produits alimentaires.

À côté de ce type d'épargne qui repose avant tout sur la confiance mutuelle des membres, opèrent d'autres acteurs plus organisés. Ils fournissent des services d'épargne et de crédit d'urgence en pratiquant parfois un taux d'intérêt fantaisiste. Ce sont les usuriers qu'on appelle couramment « bailleurs de fonds » au Congo. « Ces groupes font de la microfinance avec un certain professionnalisme. Ce n'est pas forcément le résultat des besoins réels identifiés. C'est plutôt un produit adapté certes aux clients par le fait de leur ignorance. Car le secteur n'est ni encadré ni réglementé », dénonce Jean Marie Sita, coordonnateur de International Marketing Agency, un organisme qui tente de décortiquer les filières informelles d'épargne et de crédit au Congo. Ce dernier relève aussi la naissance de caisses d'épargne au sein même de congrégations religieuses.

Pourtant ces deux dernières années, de nombreux Congolais hésitent à placer leur argent dans ces structures apparemment organisées qui affichent parfois un luxe éblouissant mais éphémère. Car il ne se passe pas un



© J.-V. Ngoubangoyi



trimestre sans qu'on entende parler d'une institution de microfinance qui vient de fermer ses portes pour cause de faillite. Plus d'un observateur est d'avis que certains se lancent dans cette activité lucrative par mimétisme sans réelle qualification ni passion de rendre service mais dans l'unique but de s'enrichir. Il y a quelques temps la Caisse d'épargne, ristourne et finance (Cerfi) a dû fermer pour gabegie financière. Cette structure appartenant à la femme d'un homme politique, comptait déjà plus de 1 000 clients et une vingtaine d'employés. Comme Cerfi, plus d'une vingtaine d'établissements de microfinance qui ont vu le jour au Congo au début de l'an 2000 ont déjà fermé leurs portes entre 2003 et 2005. C'est le cas par exemple, de la tristement célèbre Caisse confessionnelle, de l'Église kimbanguisme Cepki, qui n'a travaillé que pendant deux ans et a encaissé plus d'un milliard de FCFA. La caisse a brillé par l'octroi de faux crédits à des personnes et sociétés fictives. Ce système très répandu au Congo a emporté bien d'autres caisses, sans compter celles qui battent de l'aile. Certaines de ces caisses changent de nom une fois qu'elles ont fait faillite. Parfois leurs promoteurs vont ouvrir de nouvelles boîtes à Pointe-Noire, ville économique du Congo, à 510 km au sud de la capitale. Et ce en toute impunité.

Les pouvoirs publics sont-ils responsables ? De nombreux observateurs estiment pourtant que les institutions de microfinance peuvent être un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté accusent les pouvoirs publics d'être en

partie responsables de la faillite de ces structures. D'autant qu'ils ne font pas assez pour les encadrer et renforcer leurs capacités. Conséquences : des Congolais qui n'accordent plus de crédit envers les IMF optent maintenant pour la thésaurisation des fonds avec tout ce que cela comporte comme risques : braquages, incendies, dépenses non contrôlées, etc.

Mais quelques rares caisses affichent quand même un certain professionnalisme. C'est le cas de la Caisse de participation à la promotion des entreprises et à leur développement (Capped) du Forum des jeunes entreprises, une ONG d'appui aux initiatives économiques. Créée en 1991, cette structure qui compte 12 000 adhérents pour un encours d'épargne estimé à 1,5 milliards de FCFA vient de recevoir un agrément du ministère congolais de l'Économie, des Finances et du Budget qui la classe en première catégorie des établissements de microfinance. La Capped accorde deux types de crédits : les crédits aux individus ou PME (petite et moyenne entreprises) et les crédits de groupes solidaires. Comme on le voit la marche vers une offre de microfinance entièrement fiable au Congo est encore longue. ■

« MOBIKISI (SAUVEURS), KITEMO (RISTOURNE), ET AUTRES TONTINES SE MULTIPLIENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES CONGOLAIS N'AYANT PAS ACCÈS AU SYSTÈME BANCAIRE. MAIS RARES SONT LES SYSTÈMES RÉPONDANT SÉRIEUSEMENT AUX DEMANDES POURTANT NOMBREUSES. »

En bref

Histoire de crédit, pour un crédit sans histoire au Burkina Faso

Ce titre est celui d'un dossier réalisé par Ile de Paix, ONG belge, développé dans le cadre du programme de capitalisation d'expériences paysannes mené dans la région est du Burkina Faso avec le soutien du fonds belge de survie. Un recueil de citations qui vise à mettre en valeur et diffuser le savoir rural, dont le but est de lancer des pistes de réflexion afin que chaque organisation paysanne puisse choisir et mettre en place un système de crédit adapté à ses besoins et à sa réalité. Une quarantaine de paysans, responsables d'OP et représentants d'institutions financières de la région est du Burkina Faso ont contribué à ce document, qui fait une large place à la présentation des différents systèmes de crédit de la région, et notamment d'un système de fonds de microcrédit rotatif qui s'avère particulièrement adapté au soutien des petites activités productives et de commerce des femmes. Le dossier sera publié sur internet à l'automne 2005 : www.ilesdepaix.org/sud/bf/fada/capitalisation et pourra être obtenu sur simple demande à son éditeur, dans la limite des stocks disponibles : info@ilesdepaix.org ou info@fada.ilesdepaix.org



Afdi – Inter-réseaux : un pôle conjoint « conseil à l'exploitation familiale » sur internet

Conseil à l'exploitation familiale, conseil de gestion, beaucoup d'expériences sont restituées sur ce site (www.inter-reseaux.org/rubrique.php?id_rubrique=138). Une phase de capitalisation, comparaison des démarches, outils et résultats est une étape cruciale pour mieux faire connaître les acteurs, les actions, et mieux adapter les futures interventions est en cours. Faites nous part de vos expériences, doutes, réflexions (inter-reseaux@inter-reseaux.org).